

COMMUNIQUE

LE SNETAP-FSU RENCONTRE LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE 4 annonces importantes pour l'année scolaire 2016-2017

Le jeudi 21 juillet 2016, le Snetap-FSU a rencontré Stéphane LE FOLL. Ce rendez-vous arraché in extremis après une interpellation directe du Ministre sur les conditions de préparation de la rentrée 2016, arrive malheureusement trop tardivement au cœur de l'été. Pour autant le Snetap-FSU a tenu à lui rappeler les sujets majeurs de la rentrée prochaine pour l'enseignement agricole public.

L'enjeu majeur du budget 2017 : conforter le service public !

Le Snetap-FSU a d'abord porté la question de la carte des formations et de l'accueil des élèves dans l'enseignement agricole public et ceci dès la rentrée 2016 mais également dans la perspective de la préparation de la rentrée 2017. Il a ainsi rappelé au Ministre les difficultés que rencontrent plusieurs régions pour répondre aux demandes des familles qui souhaitent inscrire leur enfant dans les lycées agricoles publics et pour assurer le retour des élèves en formation après un échec à l'examen. Et les moyens supplémentaires obtenus il y a quelques jours, grâce à nos premières mobilisations, ne suffiront pas pour la rentrée de septembre nous le savons déjà. Sur ce sujet nous avons notamment souligné le problème récurrent du financement des Assistants d'éducation (AE). **A cela, le Ministre a précisé que des arbitrages intelligents pourraient être faits pour les dotations régionales en AE dès la rentrée 2016.**

Ces questions sont évidemment en lien direct avec la préparation du budget 2017 actuellement en préparation que nous avons également abordée. **Le Ministre reconnaît qu'il y a un vrai sujet sur cette problématique d'accueil des élèves, particulièrement sur les régions en forte croissance démographique. Il demande à son administration d'expertiser à nouveau cette question pour une défense du dossier lors du PLF 2017, y compris la problématique des Assistants d'éducatifs.**

Bac Pro : des propositions d'amélioration rapidement

Le Snetap-FSU a regretté que le rapport du CGAAER sur l'évaluation de la réforme de la voie professionnelle ne soit sorti qu'en fin d'année scolaire alors qu'il était attendu depuis le mois de mars. A cette date il ne permettra pas de véritable correctif des dispositifs pour 2016 – 2017. Pour autant le sujet doit être traité rapidement, à commencer par les réponses à apporter aux familles qui s'interrogent sur la transposition des mesures prises à l'éducation nationale sur la seconde professionnelle (nouvelle possibilité d'orientation au mois d'octobre notamment).

Le Snetap-FSU a également réclamé un travail de fond sur la base du rapport du CGAAER pour des prises de décisions avant mars afin d'assurer leur mise en œuvre dès la rentrée 2017.

Après avoir rappelé qu'il était le commanditaire de ce rapport compte tenu de l'importance qu'il accorde au sujet, le Ministre a annoncé un débat dès la rentrée 2016 sur la base du travail du CGAAER et des propositions de l'Éducation Nationale. Ce débat devra aboutir à des propositions solides dès la fin d'année civile. Il accepte l'invitation du Snetap-FSU à participer aux conclusions de son opération « Année Bac Pro ».

Obligations de service des enseignants : une prise en compte de la charge de travail

Le Snetap-FSU a dénoncé le retard pris dans l'enseignement agricole sur les obligations de service des enseignants. Il a surtout rejeté l'idée que ces discussions se poursuivent sur le seul mot d'ordre : « *des évolutions mais à coût constant* ». Pour notre organisation syndicale l'amélioration de la situation des personnels ne peut se faire sans prendre en compte les nouvelles conditions de travail (notamment le travail « non visible » des enseignants).

Inquiet des répercussions sur le privé d'une annonce de la baisse du temps de travail des enseignants du public, le Ministre se refuse à utiliser cette clé d'entrée même s'il admet qu'il y a des éléments récurrents de charge de travail supplémentaire compte tenu des dernières réformes et qui doivent être prises en compte. Il souhaite une approche globale des mesures à venir (revalorisation salariale, PPCR, obligations de service ...) pour des propositions cohérentes dans le débat budgétaire.

Le Ministre annonce la révision du protocole CFA/CFPPA !

Concernant les conditions de travail, le Snetap-FSU a souhaité faire un point particulier sur les agents contractuels sur budget. Malgré les promesses d'une harmonisation de leurs conditions d'emploi ce dossier n'a pas avancé. Pire il est aujourd'hui en régression.

A l'instar de mesures prises dans l'enseignement privé, le Ministre reconnaît la nécessité d'une règle de cadrage sur les conditions d'emploi et de rémunération des ACB et un contrôle de son application. Pour cela il annonce une révision de la circulaire de la 1998 (« protocole CFA/CFPPA »). Par contre la question des contractuels dans l'enseignement supérieur n'a pas obtenu de réponse du ministre.